



Toulouse, le 10 mai 2021

« C'est le dimanche 10 mai 1931 que le nouvel immeuble est remis officiellement par la Municipalité à la garde des syndicats confédérés ».

Chers camarades,

Nous avons voulu débiter nos propos par cet extrait du livre de Pierre Baghi « L'histoire du mouvement ouvrier en Haute-Garonne » qui revient entre autres sur l'histoire de notre Bourse du Travail. L'occasion nous est donnée de rappeler que la Bourse du Travail est le résultat des luttes des salariés, déjà il y a 130 ans.

En ce 10 mai 2021, **pour les 90 ans de notre actuelle Bourse du Travail**, l'institut départementale CGT d'histoire sociale et l'union départementale des syndicats CGT de Haute-Garonne vous invitent à se remémorer notre histoire sociale.

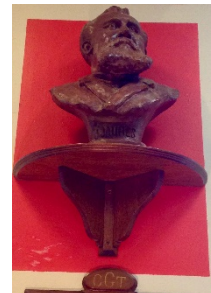
C'est en juillet 1889, que le conseil municipal de Toulouse, délibère et décide à la majorité « l'octroi d'un immeuble appartenant à la ville et situé au n°5 de la rue des Couteliers, au 2^{ème} étage ». **Le 3 septembre 1890** marque l'acte de naissance de la Bourse du Travail de Toulouse avec la mise en place de la première commission administrative.

La Bourse de la rue des Couteliers va vite devenir trop exigüe pour abriter tous les syndicats et les activités sociales. Les élus « ouvriers » au conseil municipal de Toulouse n'ont eu de cesse de faire connaître cette situation « intenable ». Ils en font leur cheval de bataille tout en relayant les luttes. **Dans sa séance du 9 décembre 1891**, le conseil municipal de Toulouse décide que la nouvelle Bourse du Travail s'édifierait Place Saint-Sernin, sur un emplacement acheté par la Mairie et qui appartient à une confrérie religieuse, en bordure de la « rue des Treize vents » (aujourd'hui rue Merly).



L'inauguration de cette deuxième Bourse du Travail intervient le 17 juillet 1892 en présence de plus de 3.000 travailleurs. Jean Jaurès, alors conseiller municipal de Toulouse, prend la parole à la demande des travailleurs. Il commence par ces mots : « *J'estime qu'il ne faut pas que la parole soit vaine. C'est une arme de combat dont il ne faut se servir que pour atteindre un but déterminé* ». 10 ans après l'assassinat de Jaurès, **le dimanche 18 mars 1924**, le

buste de Jaurès sera inauguré avec la phrase gravée dans la grande salle de la Bourse du Travail, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des Cours Professionnels. **C'est depuis cette date que la grande salle sera appelée « salle Jean Jaurès »**, la seule qui portera le nom d'un homme politique.





Les locaux deviennent à nouveau trop étroits pour l'activité sans cesse croissante à la Bourse du Travail. La question de la transformation de la Bourse du Travail est tranchée lors de la réunion du conseil municipal du **15 février 1928**. Le **13 avril 1929** a lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, Etienne Billières, Maire de Toulouse, déclare : « ... le Conseil Municipal qui a doté Toulouse de logements confortables, se devait de témoigner sa sollicitude toute particulière aux travailleurs en leur donnant

une Bourse du Travail digne d'eux ... ». **Et c'est le dimanche 10 mai 1931 que le nouvel immeuble est remis officiellement par la Municipalité à la garde des syndicats confédérés.**

Notre patrimoine social va au-delà de la simple Bourse du Travail. Nous nous permettons de vous rappeler la grande souscription lancée pour rénover trois des dix-sept drapeaux syndicaux de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème}. Le coût de leur restauration s'élève à presque 18.000 euros, que l'Institut ne peut supporter seul.

COMMENT FAIRE : deux possibilités

1. Pour les structures syndicales, syndicats, UL, UD, Fédérations etc.

Faire un chèque libellé à l'ordre de l'IDHS CGT 31

et l'envoyer à

IDHS 31 Bourse du travail 19 place Saint Sernin CS 7094 31070 Toulouse CEDEX 07.

2. Pour les dons individuels

On peut utiliser le dépliant joint ou bien

aller sur le lien d'accès : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/drapeaux-des-corporations-ouvrieres>

faire, si on le souhaite, le don par internet en remplissant le bon de souscription.

Le don bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % ; un reçu sera envoyé par la Fondation du Patrimoine.

Suite à leur restauration les drapeaux pourront être exposés à la Bourse du travail lors d'événements ouverts au public, tels les journées européennes du patrimoine. Si les conditions le permettent, nous inscrivons à nouveau la Bourse du Travail dans le cadre des visites des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre prochains.



Salut militant et fraternel,

Boris Beaudoin

Vice-Président IDHS CGT 31, membre du Bureau UD CGT 31

